



## Concertation Sevrans/Plaine Montceuleux : réunion inaugurale du 13 mars 2021

Dès le départ l'organisation paraît un peu déséquilibrée.

Le maire de Sevrans se retrouve bien seul isolé entre le cabinet de conseil chargé de cette concertation (Rouge Vif) , Grand Paris Aménagement, 3 représentants de LinkCity, le paysagiste tout à la cause du promoteur.

Ce projet est un projet LinkCity dans la suite des projets lauréats d'Inventons la Métropole du Grand Paris, et ne ressemble pas un projet de la ville de Sevrans..

En PJ le nouveau projet est présenté et bien sûr considéré comme bien amélioré.

On est quand même toujours sur l'urbanisation du territoire, une grande place accordée à l'eau, mais bien sûr toujours au Surf, et peu de place pour l'agriculture urbaine et les activités économiques.

D'une manière générale, parmi les représentants des 3 collèges qui vont participer à cette consultation citoyenne, il n'y a pas beaucoup d'enthousiasme pour la vague, la confusion étant même sciemment entretenue pour parler aussi bien du paysage et de l'eau qui va avec, que les activités de glisse, associées à un skate-park installé également dans le projet, la plage et l'accès à des activités « gratuites », ou pas, comme sur les bases de loisir à proximité comme Jablines.

L'essentiel des débats doit pourtant concerner :

- Les 3 000 logements en projet sur l'ensemble de la ZAC : pour qui ces logements qui draineront 8 000 nouveaux habitants ?
- Quelles activités économiques vont venir accompagner ces logements ?  
C. Autain questionne sur l'effort de la ville de mettre du foncier à disposition pour participer à l'effort de logement « considéré » comme nécessaire en Ile de France, sans contrepartie d'emplois.  
Pour mémoire aujourd'hui 80% des Sevransais vont chercher un emploi en dehors de leur commune en étant soumis en particulier aux « risques » du RER B ».  
La ville de Sevrans continuera-t-elle à n'être qu'une ville dortoir ?
- La Zone agricole : l'accent est mis sur la nécessité des circuits courts, la nécessité du développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, la nécessité du maintien d'un arc vert impératif pour la préservation de la biodiversité entre le parc du Sausset et les coteaux de l'Aulnoye.

Pourtant les projets ne confirment pas les discours.

Aurore déjà implanté sur la plaine, ne voit pas son activité correspondre aux attentes.

Par ailleurs les objectifs approuvés à l'occasion de la délibération du conseil territorial de l'EPT Paris Terres d'Envol le 7 décembre 2020, qui affirment vouloir renforcer «l'attractivité du territoire, y compris en termes de filière agricole par le maintien des zones agricoles » semblent déjà oubliés.

- La vague de Surf : LinkCity a fait évoluer le projet de la vague de surf et la disposition des bassins. Il est maintenant affirmé que le volume d'eau associé à cette vague a été divisé par 2 sans que l'impact réel sur les aspect sanitaires soit pour le moment connu. Par ailleurs il est présenté maintenant 2 bassins de surf, un en extérieur avec plage, un autre en intérieur avec restaurants associés.

Question est posée de savoir comment seront gérés ces espaces qui devraient être des espaces « privés » hors gestion communale, et bien sûr soumis alors à un objectif de rentabilité économique, peut-être peu en accord avec les ressources des habitants du territoire.

La concurrence du projet de vague de surf sur la base d'aviron de Vaires-Torcy, plus soutenable d'un point de vue environnemental, doit aussi être considéré comme un nouveau critère d'appréciation de pertinence de ce site.

Ces équipements ne doivent être considérés que comme des options. Leur acceptation sociale et leur viabilité économique sont loin d'être démontrées alors qu'elles sont essentielles pour leur pérennité et la bonne utilisation de l'argent public. L'impact environnemental de ce type d'équipement sera abordé au cours des prochains ateliers concernant en particulier les consommations d'eau, les consommations d'énergie, l'impact sur les nappes phréatiques et sur la ressource en eau potable,

---

Exemple de Waco au Texas.

<https://www.lci.fr/insolite/une-fabrique-a-vagues-en-plein-desert-du-texas-2133679.html>

---